

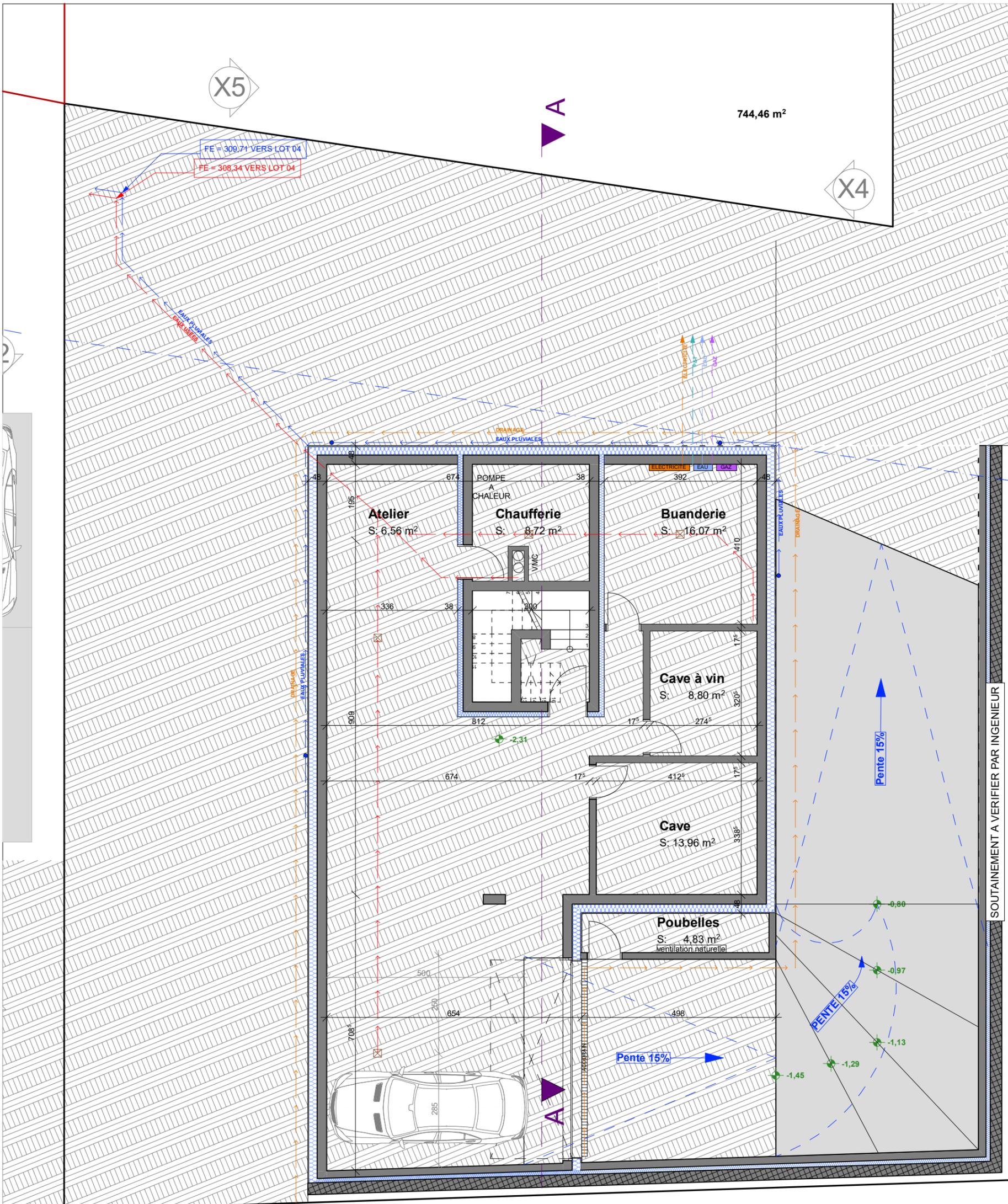
X5

744,46 m²

X4

X2

X3



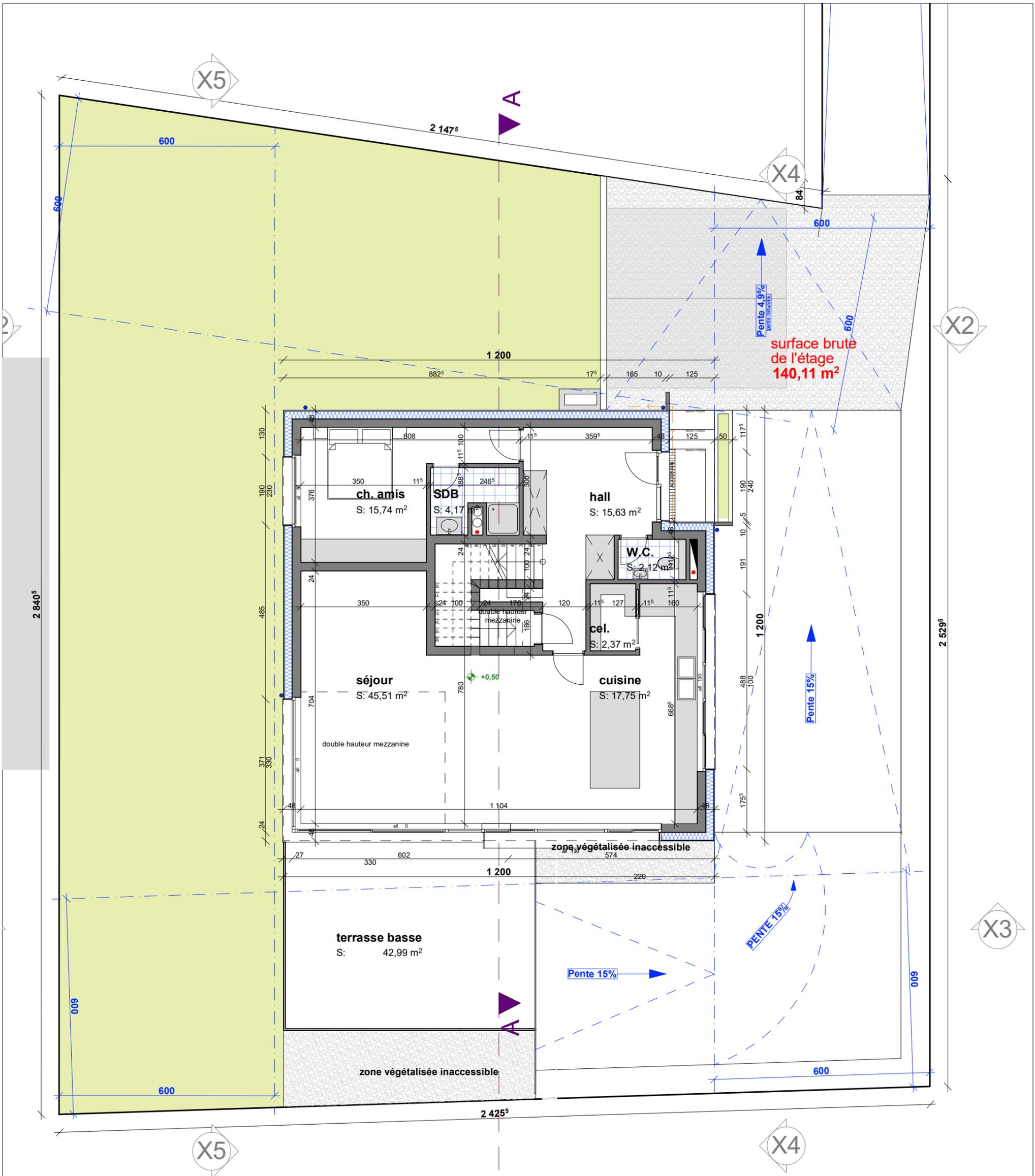
SOUTAINEMENT A VERIFIER PAR INGENIEUR

SOUS-SOL

LOT 05 MAISON 03

	DEMANDE:			
	MAITRE D'OUVRAGE	DATE	REF	PLAN N°
	OBJET	18.08.2022	20-081	
	ARCHITECTE	Signature du M.O.		Signature Architecte
GROUPE L S.à r.l. _ r.c.s. B86471 - LU 1930995 _ 304a, Route de Thionville L-5884 Howald / Hesperange _ tel: 28.77.12.17 _ Fax: 28.77.12.18 _ laloux@groupe-l.com				

Remarques: **ATTENTION, CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION ET SONT UNIQUEMENT DESTINES A LA DEMANDE RENSEGNEE DANS LE CARTOUCHE**, pour les plans d'exécution, veuillez vous adresser à votre Architecte. Les mesures des plans sont à contrôler sur place par tous les intervenants susceptibles d'intervenir dans la conception et dans la réalisation de l'ouvrage projeté. L'exécution des plans statiques est à confier à un bureau d'ingénieur agréé au Grand-Duché de Luxembourg. Pour les dimensions des éléments porteurs, des gaines techniques, du plan d'égoûtage, système et équipements de ventilations, veuillez consulter les plans de l'ingénieur concerné. Le plan d'égoûtage et d'évacuations représenté sur les plans est donné à titre indicatif. Les détails relatifs à l'étanchéité du bâtiment seront déterminés dans les plans d'exécutions, dans le cas d'une d'une construction sur la base de l'autorisation de bâtir sans étude complémentaires, Groupe L S.à.r.l. ne peut être tenu responsable pour un quelconque vice de conception. **Ce plan reste la propriété exclusive de GROUPE L S.à.r.l. et ne peut être reproduit sans son autorisation écrite au préalable.**



RDC

LOT 05 MAISON 03



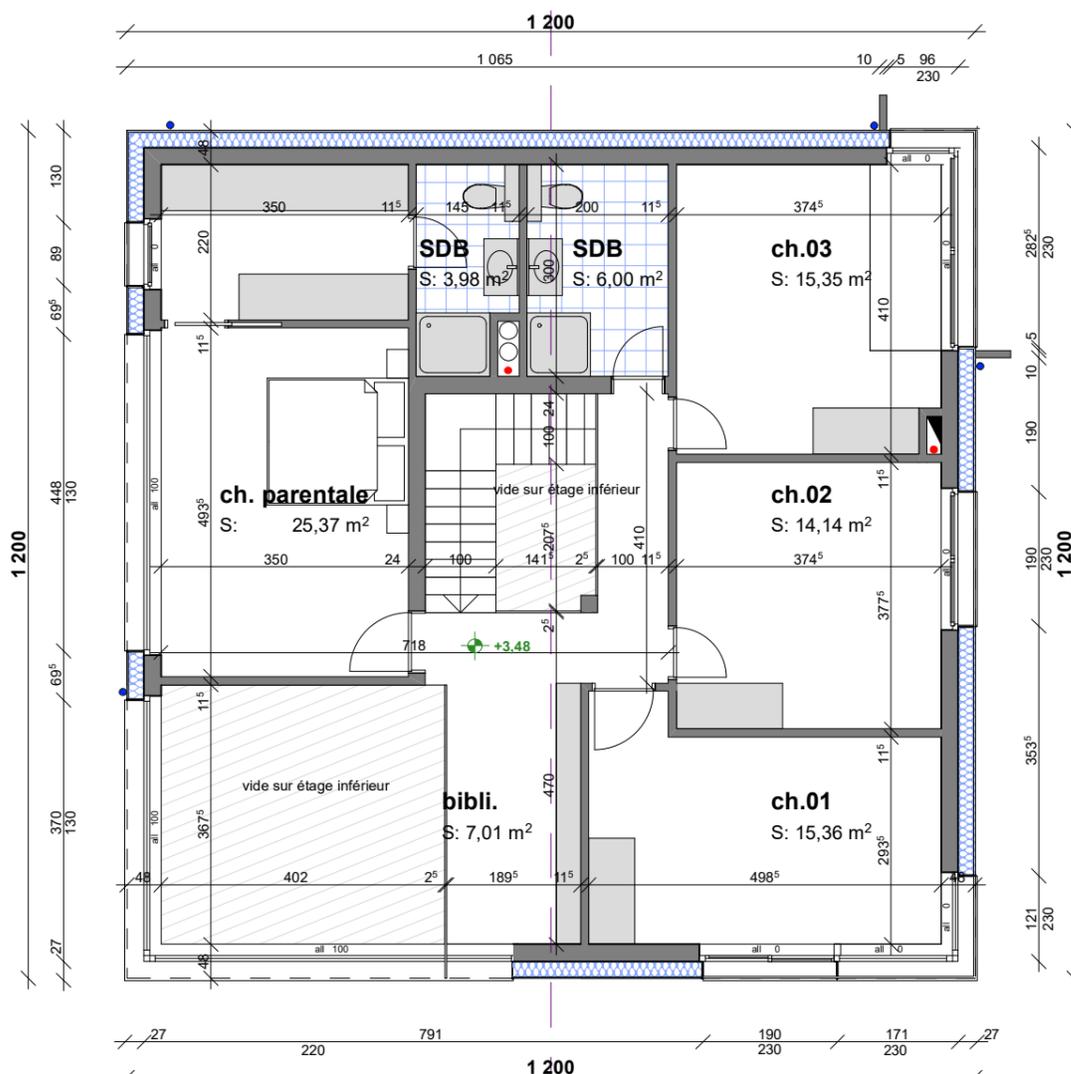
DEMANDE:			
MAITRE D'OUVRAGE	DATE	REF	PLAN N°
	18.08.2022	20-081	
OBJET	Signature du M.O.		Signature Architecte
ARCHITECTE	GROUPE L S.à r.l. _ r.c.s. B86471 - LU 1930995 _ 304a, Route de Thionville L-5884 Howald / Hesperange _ tel: 28.77.12.17 _ Fax: 28.77.12.18 _ laloux@groupe-l.com		

Remarques: **ATTENTION, CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION ET SONT UNIQUEMENT DESTINES A LA DEMANDE RENSEGNEE DANS LE CARTOUCHE**, pour les plans d'exécution, veuillez vous adresser à votre Architecte. Les mesures des plans sont à contrôler sur place par tous les intervenants susceptibles d'intervenir dans la conception et dans la réalisation de l'ouvrage projeté. L'exécution des plans statiques est à confier à un bureau d'ingénieur agréé au Grand-Duché de Luxembourg. Pour les dimensions des éléments porteurs, des gaines techniques, du plan d'égouttage, système et équipements de ventilations, veuillez consulter les plans de l'ingénieur concerné. Le plan d'égouttage et d'évacuations représenté sur les plans est donné à titre indicatif. Les détails relatifs à l'étanchéité du bâtiment seront déterminés dans les plans d'exécutions, dans le cas d'une d'une construction sur la base de l'autorisation de bâtir sans étude complémentaires, Groupe L S.à.r.l. ne peut être tenu responsable pour un quelconque vice de conception. **Ce plan reste la propriété exclusive de GROUPE L S.à.r.l. et ne peut être reproduit sans son autorisation écrite au préalable.**

X5

X4

X2



surface brute de l'étage 144,00 m²

R+1

LOT 05 MAISON 03

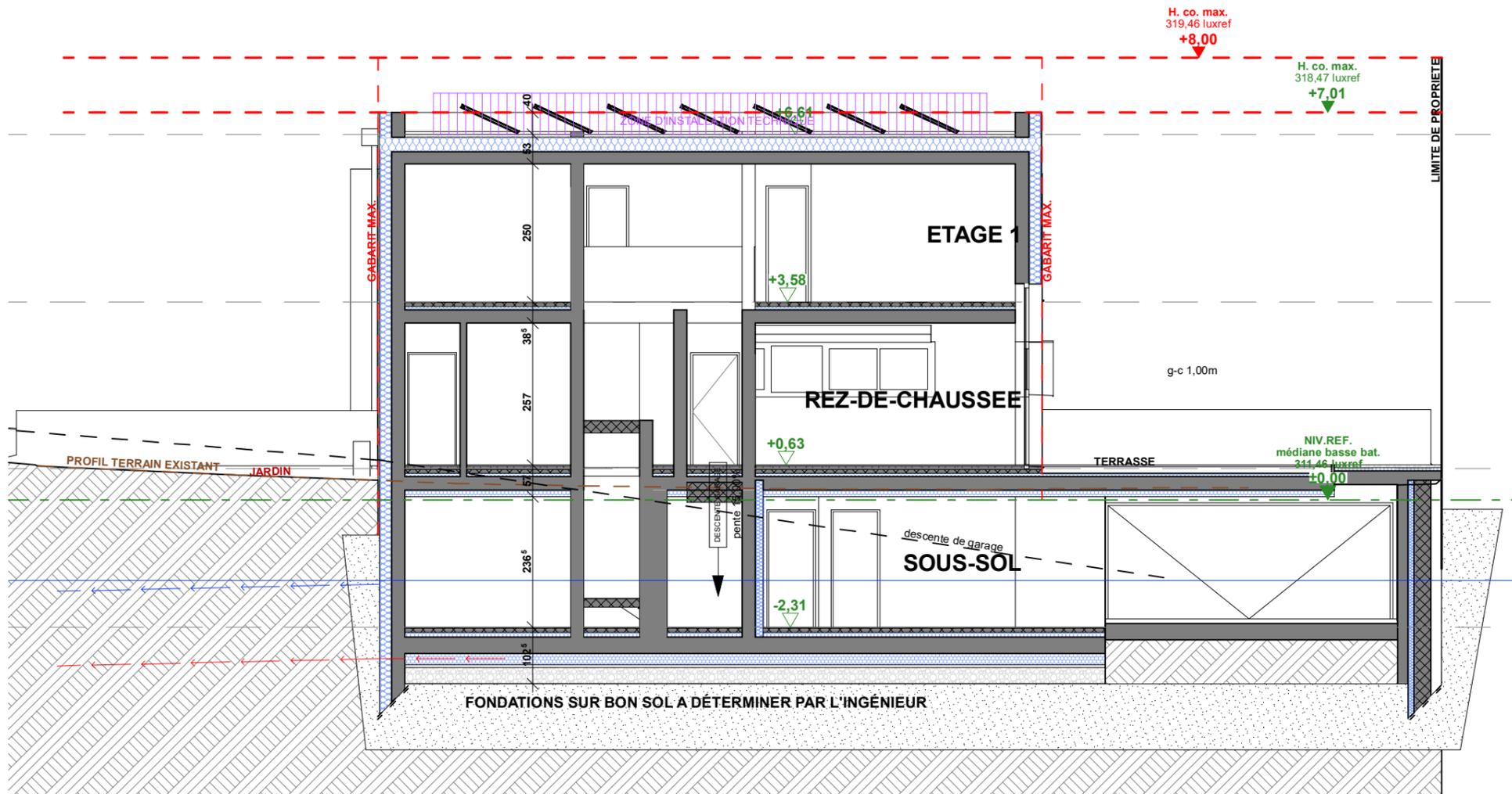
X5

X4

X3

	DEMANDE:				
	MAITRE D'OUVRAGE		DATE	REF	PLAN N°
			18.08.2022	20-081	
	OBJET		Signature du M.O.		Signature Architecte
ARCHITECTE		GROUPE L S.à r.l. _ r.c.s. B86471 - LU 1930995 _ 304a, Route de Thionville L-5884 Howald / Hesperange _ tel: 28.77.12.17 _ Fax: 28.77.12.18 _ laloux@groupe-l.com			

Remarques: **ATTENTION, CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION ET SONT UNIQUEMENT DESTINES A LA DEMANDE RENSEIGNEE DANS LE CARTOUCHE**, pour les plans d'exécution, veuillez vous adresser à votre Architecte. Les mesures des plans sont à contrôler sur place par tous les intervenants susceptibles d'intervenir dans la conception et dans la réalisation de l'ouvrage projeté. L'exécution des plans statiques est à confier à un bureau d'ingénieur agréé au Grand-Duché de Luxembourg. Pour les dimensions des éléments porteurs, des gaines techniques, du plan d'évacuation, système et équipements de ventilations, veuillez consulter les plans de l'ingénieur concerné. Le plan d'évacuation et d'évacuations représenté sur les plans est donné à titre indicatif. Les détails relatifs à l'étanchéité du bâtiment seront déterminés dans les plans d'exécution, dans le cas d'une d'une construction sur la base de l'autorisation de bâtir sans étude complémentaires, Groupe L S.à r.l. ne peut être tenu responsable pour un quelconque vice de conception. **Ce plan reste la propriété exclusive de GROUPE L S.à r.l. et ne peut être reproduit sans son autorisation écrite au préalable.**



SOUS-SOL

LOT 05 MAISON 03

	DEMANDE:				
	MAITRE D'OUVRAGE		DATE	REF	PLAN N°
			18.08.2022	20-081	
	OBJET	Signature du M.O.		Signature Architecte	
ARCHITECTE	GROUPE L S.à r.l. _ r.c.s. B86471 - LU 1930995 _ 304a, Route de Thionville L-5884 Howald / Hesperange _ tel: 28.77.12.17 _ Fax: 28.77.12.18 _ laloux@groupe-l.com				

Remarques: **ATTENTION, CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION ET SONT UNIQUEMENT DESTINES A LA DEMANDE RENSEIGNEE DANS LE CARTOUCHE**, pour les plans d'exécution, veuillez vous adresser à votre Architecte. Les mesures des plans sont à contrôler sur place par tous les intervenants susceptibles d'intervenir dans la conception et dans la réalisation de l'ouvrage projeté. L'exécution des plans statiques est à confier à un bureau d'ingénieur agréé au Grand-Duché de Luxembourg. Pour les dimensions des éléments porteurs, des gaines techniques, du plan d'égouttage, système et équipements de ventilations, veuillez consulter les plans de l'ingénieur concerné. Le plan d'égouttage et d'évacuations représenté sur les plans est donné à titre indicatif. Les détails relatifs à l'étanchéité du bâtiment seront déterminés dans les plans d'exécutions, dans le cas d'une d'une construction sur la base de l'autorisation de bâtir sans étude complémentaires, Groupe L S.à.r.l. ne peut être tenu responsable pour un quelconque vice de conception. **Ce plan reste la propriété exclusive de GROUPE L S.à.r.l. et ne peut être reproduit sans son autorisation écrite au préalable.**